

Synthèse des résultats de l'enquête en ligne « transition agroécologique en viticulture - Projet IFV TRAEVITI-Coll - AAP EcoPhyto-2 2017 7 mars 2019

Durée de l'enquête : du 7 novembre au 31 décembre 2018 **Contact :** carine.herbin@vignevin.com

Objet : L'enquête nationale a pour objet d'évaluer l'engagement des collectifs vers l'agroécologie et d'identifier 3 collectifs intéressés à participer au projet en tant que collectifs pilotes et 10 collectifs à témoigner de leurs initiatives

Cible : l'ensemble des ODG AOP et IGP, les GIEE viti, et les réseaux paysans et Déphy ferme

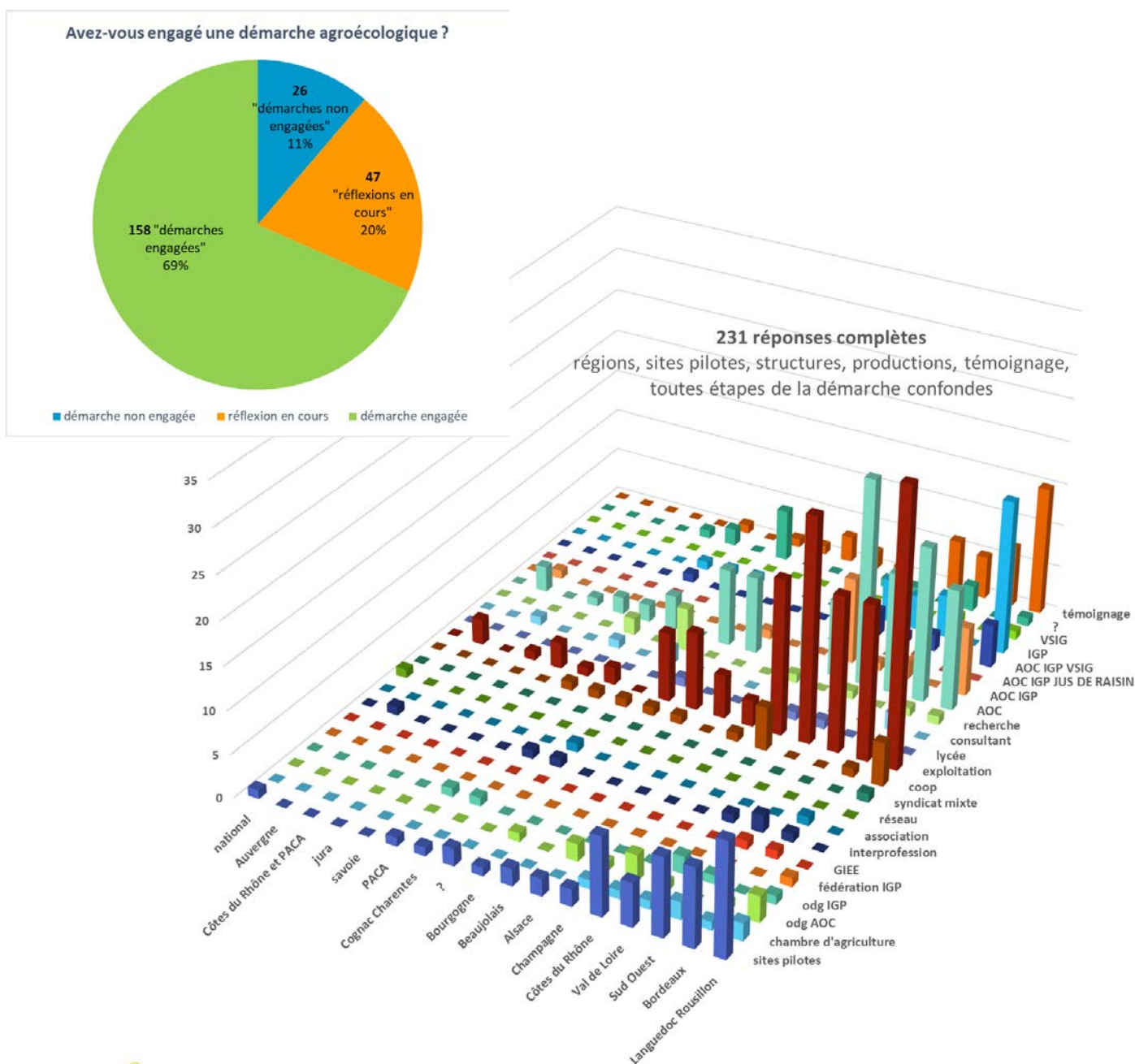
231 réponses complètes représentent l'ensemble des démarches agroécologiques

La cible initiale et assimilés (ODG AOC et IGP, interprofession, GIEE, réseau, association, syndicat mixte, chambre d'agriculture) correspond à 17% des réponses (40/231), les exploitations et coopérateurs à 70% des réponses, 6% au conseil, 3% recherche, 3% divers et 1% lycées. L'élargissement constaté de la participation est probablement dû à l'annonce Vitisphère ainsi qu'à la diffusion auprès de Lycée Bel Air (Beaujolais) mais dans une moindre mesure. Le réseau de la charte de Fontevraud a répondu pour Lavaux en Suisse mais pas complètement.

Toutes les régions ont répondu à l'exception de la Corse.

Tous les types de production de vins sont représentés (AOC, IGP, VSIG), plus le jus de fruit.

79 structures (1/3) sont volontaires pour participer, 67 sont candidats au site pilote ou la carte sonore, précisément 56 pour le collectif pilote et 47 à la carte sonore.



Toutes les réponses : démarche agroécologique engagée, en réflexion, non engagée

Les démarches agroécologiques engagées correspondent à 69 % des réponses

La cible initiale et assimilés (ODG AOC et IGP, interprofession, GIEE, réseau, association, syndicat mixte, chambre d'agriculture) correspond à 14% des réponses, les exploitations et coopérateurs à 76 % des réponses.

La prédominance des coopératives et des exploitations est plus forte en moyenne sur les démarches engagées. Toutes les régions sont représentées à l'exception de la Corse.

Tous les types de production sont représentés, même le jus de fruit.

Parmi les orientations agroécologiques, sont placées en priorité 1 : les sols à 80%, les intrants et la biodiversité à 65-68 %, le climat à 30%, puis l'air, l'eau, le matériel végétal et l'énergie de 26 à 20%.

130 mesures (agro)environnementales spécifiques ont été choisies par les 158 structures engagées dans une démarche agroécologique.

41 % des structures souhaitent une valorisation territoriale, puis 15 % pour une valorisation nationale et internationale, un quart ne donne pas de réponse.

La valorisation principale mise en place est la certification pour 51 % puis quasiment à égalité les cahiers des charges, les labels, les guide de bonnes pratiques et les chartes (25 à 20 %).

L'objectif de communication est défini pour 35% des structures, ne l'est pas pour 41 % et 25 % ne répondent pas.

Le pilotage des démarches engagées est constitué par un accompagnement technique et association de partenaires pour plus de la moitié des structures, d'un suivi et d'une évaluation pour 1/3 et d'un accompagnement financier spécifique pour ¼.

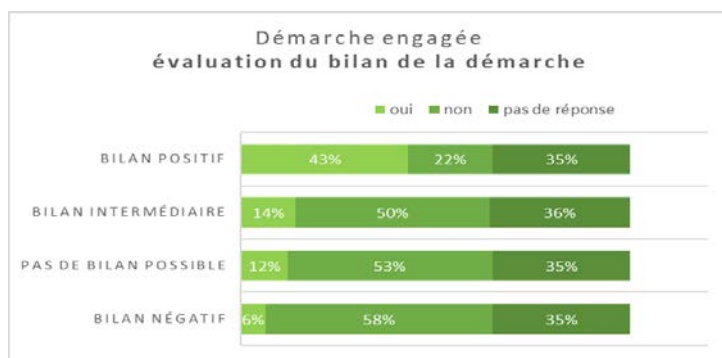
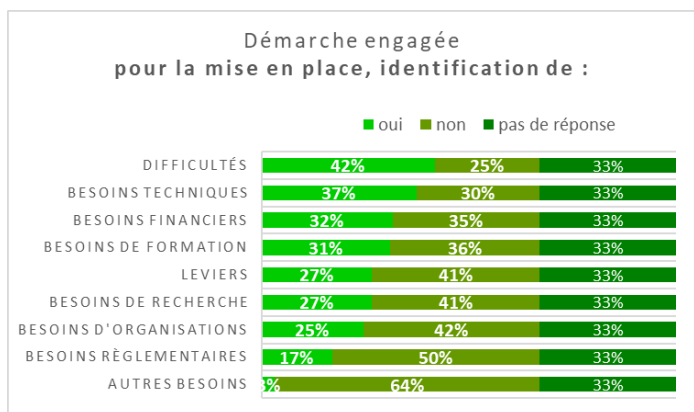
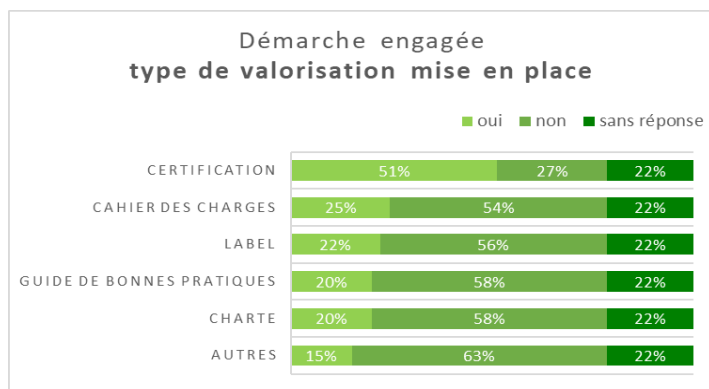
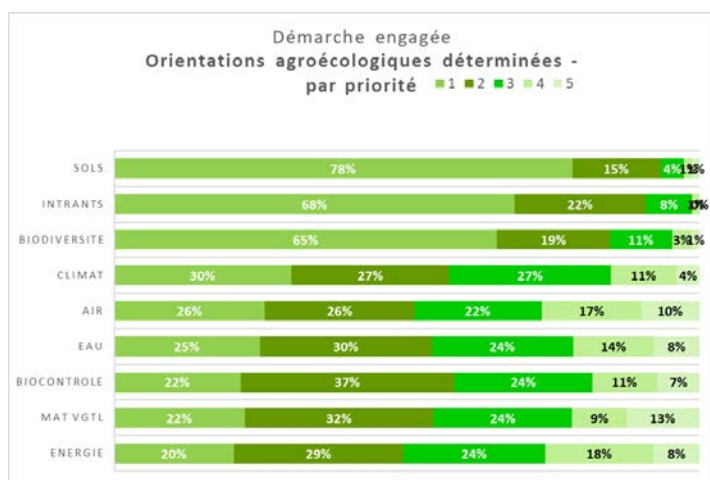
42% des structures rencontrent des difficultés, 1/3 des structures identifient des besoins techniques, puis financier et de formation.

Environ ¼ identifient des leviers en besoins de recherche et d'organisation. Le levier réglementaire est rejeté à 50 % et sans réponse à 33%.

43% des structures déclarent un bilan positif.

Et 6% une bilan négatif.

Le taux de participation souhaité est élevé : 58 % (27% pour le collectif pilote et 25% pour le témoignage sonore).



Les démarches agroécologiques en réflexion correspondent à 20 % des réponses

La cible initiale et assimilés (ODG AOC et IGP, interprofession, GIEE, réseau, association, syndicat mixte, chambre d'agriculture) correspond à 21 % des réponses, les exploitations et coopérateurs à 62 % des réponses.

Toutes les régions sont représentées à l'exception de la Corse, du Jura et de l'Alsace.

Tous les types de production sont représentés.

Parmi les orientations agroécologiques, sont placées en priorité 1 : les sols à 64 %, les intrants à 62%, puis la biodiversité à 47%, le climat à 32%, puis le matériel végétal à 30 %, puis le biocontrôle, l'eau et l'air à 26 %, puis l'énergie à 17%. 36 % des structures souhaitent une valorisation territoriale, puis 13 % pour une valorisation nationale et internationale, un tiers ne donne pas de réponse.

La valorisation principale souhaitée est la certification pour 32 % puis pour 26 % les cahiers des charges et quasiment à égalité, les labels, les guides de bonnes pratiques et les autres 15 % puis les chartes à 9%.

L'objectif de communication est défini pour 13% des structures, ne l'est pas pour 49 % et 38 % ne répondent pas.

42 % des structures rencontrent des difficultés, 1/3 des structures identifient des besoins financiers, puis techniques, puis réglementaires puis de formation.

20% identifient des leviers en recherche et en organisation. Les besoins en organisation sont rejetés à 55 %.

Le taux de participation souhaité est de 36% (21% pour le collectif pilote et 15 % pour le témoignage sonore) ; il y a des commentaires.

Les démarches agroécologiques non engagées correspondent à 11 % des réponses

La cible initiale et assimilés (ODG AOC et IGP, interprofession, GIEE, réseau, association, syndicat mixte, chambre d'agriculture) correspond à 15 % des réponses, les exploitations et coopérateurs à 65 % des réponses.

Un réseau national apparaît dans cette catégorie.

La moitié des régions concernées par toutes les démarches est représentée (7/14).

Tous les types de production sont représentés.

Les structures n'ont pas engagé de démarche agroécologique parce qu'elle n'est pas adaptée à leur situation (19%), pour d'autres raisons (17 %) que le temps (15%), le coût 13 %, les contraintes 13 %, la difficulté 8%, l'engagement dans d'autres démarches 8% et le manque de compétences 6%.

Le taux de participation souhaité est de 19 % (11 % pour le collectif pilote et 4 % pour le témoignage sonore) ; il y a des commentaires.

Manifestation d'intérêt à participation au projet

Manifestation à intérêt à participer en tant que collectif pilote

56 structures sont volontaires pour devenir un site pilote, dont 43 démarches engagées, 10 démarches en cours de réflexion et 3 démarches non engagées.

Toutes les régions sont concernées à l'exception de la Corse, la Savoie, le Jura et l'Auvergne.

17 structures correspondent à la cible initiale du projet, dont 12 démarches engagées, 3 démarches en réflexion et 2 démarches non engagées ; le réseau paysage n'est pas représenté excepté Iter Vitis.

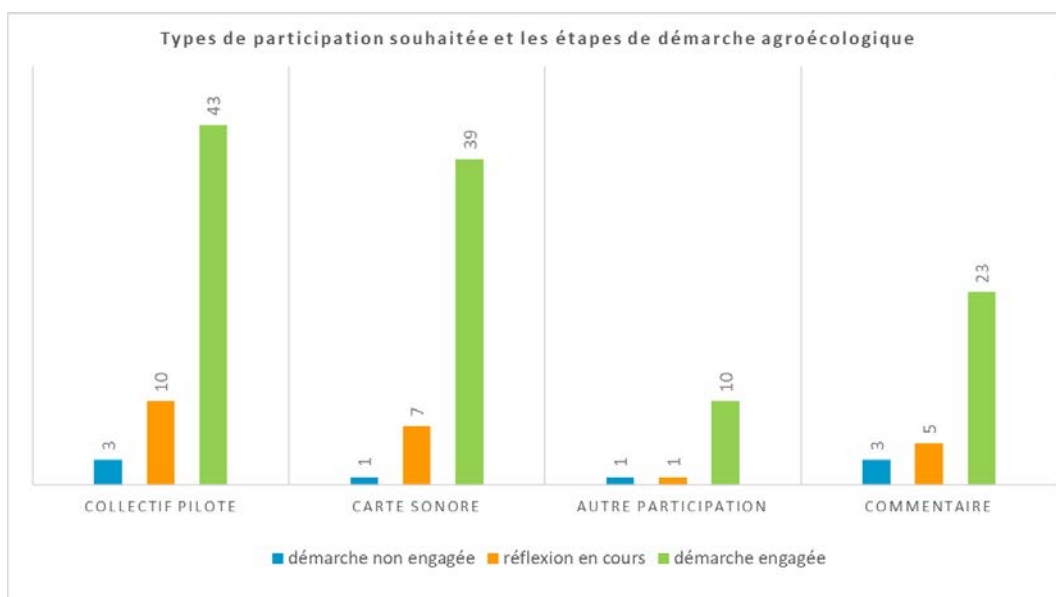
Manifestation à intérêt à participer en tant en témoignant sur la carte sonore

47 structures sont candidates pour témoigner sur la carte sonore, dont 39 démarches engagées, 7 démarches en cours de réflexion et 1 démarche non engagée.

Toutes les régions sont concernées à l'exception de la Corse, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et la Charente.

13 structures correspondent à la cible initiale du projet, dont 10 démarches engagées, 1 démarche en réflexion et 1 démarche non engagée ; le réseau paysage n'est pas représenté.

Dans la cible, on retrouve 12 structures déjà candidates à participer en tant que sites pilotes plus une nouvelle structure non candidate à participer en tant que site pilote.



8/33

Odg Saumur-Champigny – Marie-Anne Simonneau ■ **T**

EARL Réthoré Sourice - AOC Anjou ■ **PT**
 Cave Robert et Marcel - Saumur, Saumur Champigny, Bourgueil, Saint Nicolas de Bourgueil, Crémant de Loire – M. GAUFRETEAU ■ **PT**
 EARL des Domaines Landron – Muscadet Sèvre et Maine – M. Landron ■ **P**
 Exploitation Petiteau - aop / igp - Muscadet ■ **P**
 Lycée Edgard Pisani - PRE Montreuil-Bellay - AOC Saumur Dutruel Laurent ■ **P**
 SCEA DU MANAY - MENETOU-SALON AOP - Pierre JACOLIN - Gérant ■ **T**
 PREVOST François- Vigneron - Anjou Coteaux du Layon ■ **T**

Jura : 0/1
 Savoie : 0/3
 Auvergne 0/4

ODG SGVC Champagne - Denis Velut ? ■ **PT**

Exploitation David ■ **P**

2/8

ODG AVA Noémie Funrock ■ **PT**

Exploitation SCEA Goettelmann ■ **PT**

2/7

Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne - M. Huber ■ **PT**

1/10

Coopérative vigneronne des Pierres dorées –Anne Sophie Debais ■ **PT**
 Château de l’Eclair – Michaël Larras ■ **P**
 Château de Raousset – gérant ■ **T**

3/10

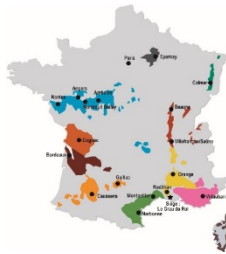
URAB syndicat viticole – Pierre Chollet ■ **PT**
GIEE Les Vignerons de Tutiac – M. Gizardin ■ **PT**

Syndicat des vins Charentais IGP – Guillaume Archereau ■ **P**

1/5

cave coop vignerons réunis de Monséguir ■ **PT**
 producteur AOP MOULIS - scea Pierre Cordonnier ■ **PT**
 Château Cormeil Figeac – M. Moreaud ■ **PT**
 EARL Nouveau Domaine De Valmengaux - David Vallet ■ **PT**
 PHILAGRO France – M. Muller ■ **P**
 Chateau Brilllette - Lucile Dijkstra ■ **P**
 SCV Chateau Latour - Helene Genin ■ **P**
 Association voir ensemble / ESAT le Puch – Benoit Puaud ■ **T**
 Kees Van Leewen /ISVV ■ **T**

11/27



Chambre d'agriculture du Gers- Côtes de Gascogne Floc de Gascogne Armagnac - Pascal Malhomme ■ **P**
Syndicat/ODG des vins IGP Côtes de Gascogne et IGP Gers - DESPRATS Alain ■ **P**
GIEE AgroBio Périgord - Bergerac - MAILLE Eric ■ **PT**
Interprofession des vins de Bergerac Duras - AOC Bergerac Duras - Cécile Lelabousse ■ **PT**

Exploitation - vigneron œnologue - Buzet – Rejalot ■ **PT**
 SCEA de Grange Neuve - Bergerac, Monbazillac - Anthony Castaing ■ **P**
 EARL De Jouaninels - aop fronton et igp conte tolosan - Espagnet Pierre ■ **P**
 EARL De Baque - AOP cahors; IGP côtes du lot; jus de raisin bio -Jeauffreau Jean-Pierre ■ **P**
 Ferme départementale - Association d'Expérimentation -Appellation, IGP, VSIG - ■ **P**
 Sarl Castel de Brames – Gaillac - Alain Boullenger - gérant ■ **T**
 Domaine Duffau - AOP Gaillac – M. Duffau Vigneron ■ **T**

11/24

Itervitis France - Viviane Coursières ■ **P**

Consultant - Lagrib ■ **P**
 Institute of agriculture and tourism - Dr SC Anita Ilak ■ **P**
 Armefflor – guillaume INSA ■ **T**

4/14

Syndicat des vins de Ventoux – Sigolène Picot ■ **PT**
ODG Chateauneuf du Pape – Julie Maisonneuve ■ **PT**

8/29

SARL - IGP OC , IGP Cévennes, AOP Duché d'Uzès - Floutier Jean Marc ■ **PT**
 CUMA - FRCUMA AuRA - Kubala Anne-Claire ■ **PT**
 Cave coopérative Les Vignerons du Mont Sainte Victoire - AOP Côtes de Provence, Sainte Victoire, IGP Med - Muller Adélaïde ■ **P**
 Coopérative Louérien terres d'alliance - Luberon, IGP Vaucluse - Carine RÄTZ ■ **P**
 Chartreuse de Valbonne - ASVMT (Association) - Cave particulière AOP Côtes du Rhône - IGP OC - IGP Gard et VSIG - Aurore Bédèche ■ **P**
 Exploitation Ardèche igp - Quentin Coudeyre ■ **P**

1/8

Château Cavalier – M. Brun AOC Côtes de Provence ■ **PT**

Chambre d'Agriculture Hérault – Pithon ■ **PT**
ODG Fauquieres - Caumette Nathalie ■ **PT**
Syndicat de l'AOC Languedoc - Bruno Loquet ■ **PT**
Fédération Héraultaise des IGP -IGP 34 – VIC ■ **PT**

SCV Castelmaure (cave coopérative 11360 Embrès et Castelmaure) - AOP Corbières - Frerot Patrick ■ **PT**
 Coop Héraclès – IGP - Villaret Luc ■ **PT**
 Cave Coop - IGP - Torrecilla Romain ■ **PT**
 Domaine agricole - AOC Languedoc – Reder ■ **PT**
 GFA Fabre Boutenac, Corbières, Languedoc pays d’oc - Louis Fabre ■ **PT**
 Dom Brial, Côtes du Roussillon, Côtes du Roussillon Villages, Muscat, Rivesaltes, IGP Oc et Côtes Catalanes - Silvio Marocchino ■ **PT**
 earl salies - mas baylle - Côtes catalanes – Salies ■ **PT**
 EARL Guilhem Peladan - Domaine des Arnasseaux- IGP Cévennes - Peladan Guilhem ■ **P**
 Domaine La Croix Belle - IGP Côtes de Thongue - Bertaud du Chazaud ■ **P**
 SCEA Les Rivières – La Clape – M. Fabre co-proprétaire ■ **T**
 Domaine Les Cascades – AOP Corbières - gérant ■ **T**

15/47

Répartition des 67 candidats sites pilotes + carte sonore

Structure cible de l'enquête

Structure hors cible de l'enquête

- P : candidat à participer aux sites pilotes
- T : candidat à participer à la carte sonore
- Démarche agroécologique engagée
- Démarche en réflexion
- Démarche non engagée

